

Politique familiale



*Coup de  pour
la famille*



Table des matières

Mot du Maire	4
Mot du conseiller responsable.....	5
Mot de la responsable de l'élaboration du projet de la politique familiale municipale	6
Se donner une politique familiale, c'est prendre un engagement en faveur des familles	7
Le Comité famille	
Mandat spécifique du Comité famille	8
Membres fondateurs du Comité famille	9
La politique familiale de Sainte-Claire	
But de la politique	10
Objectifs généraux	11
Définition du mot famille	11
Résolution du Conseil municipal.....	12
Quelques éléments statistiques de la Municipalité de Sainte-Claire	
Données sur la population	13
Distribution des familles par type et nombre d'enfants	14
Éducation et scolarité	15
Marché du travail	16
Revenu moyen	16
Indice global de développement des municipalités.....	17
Les entreprises	19
Les champs d'interventions de la municipalité	20
La mise en oeuvre de la politique familiale municipale	21

Mot du maire

L'élaboration, par la Municipalité de Sainte-Claire, d'une politique familiale s'inscrit dans un contexte où il est reconnu aux municipalités une plus grande responsabilité dans le mieux-être des familles. La Municipalité est présente déjà dans la vie des familles. Avec l'adoption de cette politique familiale, les membres de votre Conseil municipal s'engagent à offrir un milieu de vie encore mieux adapté aux différents besoins des familles. Pour ce faire, ils ont travaillé avec des acteurs du milieu.

Privilégiant une définition large de la famille, cette politique met l'accent sur les notions de liens intergénérationnels et de prise en charge. En tenant compte de la diversité des réalités et des transformations sociales, juridiques et démographiques auxquelles les familles doivent faire face, cette politique tentera de rejoindre l'ensemble de celles-ci.

Mettre en place une politique familiale, c'est d'abord intégrer une culture famille au sein de l'administration municipale. Cette culture doit reposer sur la concertation, la collaboration, tout en respectant la diversité, l'autonomie et les compétences des divers établissements et organismes présents sur notre territoire.

Les membres de votre Conseil municipal veulent favoriser le mieux-être des familles, lequel se traduit par un environnement économique favorable aux familles, des familles bien logées et en santé, qui se savent en sécurité, informées, ouvertes sur leur milieu et sur le monde.

Cette politique propose à cet égard des orientations, des objectifs et, dans un avenir rapproché, des actions. Nous tenons à remercier tous les membres du comité de la politique familiale ainsi que sa responsable, Mme Marjolaine Montminy, pour l'excellence de leur contribution à cet important projet d'avenir.

Les membres de votre Conseil municipal
Par Fernand Fortier, maire

Coup de coeur pour la famille

Mot du conseiller responsable

Je me sens, aujourd'hui, particulièrement heureux de présenter à la population la politique familiale de la Municipalité de Sainte-Claire.

Cette politique est le fruit d'un cheminement ayant débuté à la fin de l'an 2000. Les concepts de « politique familiale » et de « fête de la famille » avaient d'abord été évoqués lors de rencontres informelles du Conseil municipal. Nous avions, au début de 2001, convoqué les organismes de la Municipalité afin de vérifier leur intérêt à s'impliquer dans l'organisation d'une fête de la famille. Il faut croire que le thème était rassembleur et faisait consensus puisque la réponse fut immédiatement positive. De là était née la première édition de la Semaine des familles de Sainte-Claire.

La possibilité que cette implication des organismes puisse mener à l'élaboration d'une politique familiale propre à Sainte-Claire avait par ailleurs été mentionnée. À ce moment-là, l'idée était apparue trop abstraite pour plusieurs, et on avait préféré se consacrer à des actions et à des activités plus concrètes, telles les activités de la Semaine des familles.

Au fil des 5 dernières années, la Semaine des familles de Sainte-Claire s'est bâtie sur des assises solides, et l'appui des organismes ne s'est jamais démenti. L'idée d'une politique familiale faisait parallèlement son chemin et on commençait à entrevoir les retombées positives et les effets concrets pouvant en résulter.

En 2004, le Conseil municipal s'est résolument engagé dans le processus d'élaboration d'une politique familiale en faisant appel au soutien logistique et financier du ministère de la Famille. Puis, afin de mener à bien cette démarche, vint l'embauche d'une chargée de projet et la création du Comité famille pour l'épauler. Par la suite, un sondage fut mené auprès de la population pour connaître ses intérêts et ses priorités. Enfin, le document que vous tenez en main concrétise le travail de tous et il sera accompagné d'un plan d'action devant être adopté, au plus tard, à la séance d'octobre 2005 du Conseil municipal.

Au fond, une politique familiale, c'est assez simple. Il s'agit d'une déclaration solennelle reconnaissant la famille comme valeur fondamentale de la communauté. Pour que cette déclaration ne soit pas que vœu pieux, il importe qu'elle soit suivie d'actions ou de gestes significatifs afin de concrétiser les principes, les buts, les valeurs ou les objectifs invoqués dans ladite politique.

En bref, nous souhaitons que cette politique familiale soit non seulement celle de la Municipalité mais aussi celle de toutes les familles, de tous les citoyens et citoyennes qui résident sur notre territoire, ainsi que celle des familles qui viendront s'établir chez nous.

Jean-Marie Brûlé, conseiller, responsable du dossier des questions familiales

Coup de coeur pour la famille

Mot de la responsable de l'élaboration du projet de la politique familiale municipale

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le résultat du travail du Comité famille concernant la mise en place d'une politique familiale municipale. Soyez assurés que ce projet servira grandement à améliorer la qualité de vie des familles résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Claire. Grâce aux suggestions apportées par la consultation des familles, un plan d'action sera établi et présenté au Conseil municipal dès l'automne 2005. Nous sommes privilégiés d'avoir un tel outil pour promouvoir l'épanouissement de nos familles. Soyons-en fiers!

Marjolaine Montminy



Coup de  pour la famille

Se donner une politique familiale, c'est prendre un engagement en faveur des familles

La famille joue un rôle déterminant et irremplaçable dans le développement et l'épanouissement de chaque personne. Lieu d'éducation par excellence des enfants, elle favorise la transmission de valeurs solides, d'attitudes et de comportements sains. La famille demeure le milieu où les relations humaines sont les plus présentes et, souvent, les plus riches.

En tant que palier de gouvernement le plus près du quotidien des familles, la Municipalité a un rôle déterminant à jouer auprès des citoyens. Par ses responsabilités, elle est à même d'influencer directement et concrètement leur milieu de vie. Aussi, la Municipalité de Sainte-Claire souhaite intégrer la dimension familiale dans la planification et la réalisation de son plan de développement.

Elle vous présente ici, sa politique familiale dont la réussite repose sur la concertation et le partenariat. Il s'agit d'une démarche globale et multisectorielle en faveur de toutes les familles.



Coup de  pour la famille

Le Comité famille

Afin de bien exercer son rôle auprès des familles sur son territoire, la Municipalité de Sainte-Claire a mis sur pied un Comité famille dont le mandat général est d'identifier les besoins des familles et de proposer des moyens d'action et de suivi au Conseil municipal. Ce comité a été formé en privilégiant une représentation diversifiée et équitable du milieu.

Le Comité famille a élaboré une définition du mot famille, a trouvé un slogan, a procédé à une consultation auprès des familles et a échangé sur les résultats de cette consultation afin de proposer un projet de politique familiale et de plan d'action au Conseil municipal.

Cette politique a été élaborée à partir des préoccupations des familles du territoire. L'inventaire des activités, organismes et services du milieu, et les données de la consultation serviront à établir les priorités du plan d'action.

Mandat spécifique du Comité famille

- Permettre aux citoyens, aux intervenants et à toute personne concernée par la question familiale, d'échanger sur les diverses réalités familiales, sur les services du milieu offerts aux familles et sur les besoins des familles de Sainte-Claire, ainsi que de proposer des moyens concrets pour répondre à ces besoins. Ceci devrait se faire dans le respect des compétences de chacun et de la capacité des contribuables de payer les coûts engendrés;
- Proposer un projet de politique familiale au Conseil municipal de Sainte-Claire;
- Encourager les actions dirigées vers les familles;
- Servir de comité consultatif auprès du Conseil municipal.

Le Comité famille constitue donc un forum d'échanges sur les besoins, les problèmes des familles de Sainte-Claire, et sur les moyens de les solutionner.

Le Comité famille

Membres fondateurs du Comité famille

M. Fernand Fortier	maire
M. Jean-Marie Brûlé	conseiller, responsable du dossier des questions familiales
M. Raymond Bissonnette	représentant des aîné(e)s et personnes handicapées
Mme Danielle Brousseau	infirmière au Centre de Santé secteur Bellechasse
M. Pierre-Paul Deblois	représentant de l'industrie
Mme Ginette Fournier	directrice du Centre de la Petite Enfance l'Escale
Mme Marielle Gosselin	employée municipale et responsable de la Semaine des Familles
Mme Linda Lachance	représentante de l'industrie
Mme Marie Lehoux	directrice générale de la Maison de la Famille de Bellechasse
M. Bruno Roy	directeur de l'école Morissette
M. Mathieu Vachon	représentant des loisirs et des sports
Mme Marjolaine Montminy	responsable de l'élaboration du projet de politique

La politique familiale de Sainte-Claire

But de la politique

La politique familiale municipale a pour but d'offrir un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures destinées à améliorer la qualité de vie des familles résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Claire. Elle encadre les interventions et les décisions prises par l'administration municipale. Il s'agit d'une politique globale qui intègre toutes les actions destinées à assurer le mieux-être des familles et visant aussi à ce les familles reçoivent des services adaptés à leurs besoins.

Les interventions découlant de la politique familiale et destinées aux familles se feront selon les priorités retenues par le Conseil municipal de Sainte-Claire.



La politique familiale de Sainte-Claire

Objectifs généraux

- Considérer la famille comme une partenaire à part entière, premier moteur de son développement et de sa qualité de vie;
- Valoriser le rôle des parents et soutenir la contribution sociale des familles en tentant de répondre à leurs besoins;
- Créer à Sainte-Claire un milieu de vie favorisant le développement de la famille et la fierté familiale;
- Appuyer les parents et les familles par la promotion d'activités familiales;
- Respecter l'identité, la diversité, l'autonomie des familles en facilitant leur intégration, sans égard à leur différence;
- Fournir aux familles un environnement sûr et un cadre favorable au développement de l'habitation;
- Favoriser l'organisation d'activités socioculturelles, sportives et de loisirs, afin d'offrir une qualité de vie aux familles;
- Favoriser la concertation entre les organismes et les regroupements de citoyens du milieu agissant auprès des familles, en partageant les expertises pour offrir une gamme de services plus variés;
- Consolider les acquis, l'accessibilité aux services, l'adaptation des lieux, et poursuivre le développement d'une offre de services adéquats aux familles;
- Faciliter la transmission d'informations et de connaissances sur les sujets touchant la famille.

Définition du mot famille

La famille est la cellule de base de la communauté. Elle est constituée de parent(s) – enfant(s) vivant ensemble pendant une certaine continuité et unis par des liens multiples et variés pour se soutenir affectueusement, moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations. Une famille est l'élément principal favorisant le développement personnel global et social des individus qui la composent.

La politique familiale de Sainte-Claire

Résolution du Conseil municipal

Considérant que la Municipalité de Sainte-Claire

1. Entend placer la famille au cœur des préoccupations municipales;
2. Reconnaît la famille comme la cellule de base de la société, premier milieu de vie, d'apprentissage et de socialisation;
3. Veut agir pour le mieux-être des familles;
4. Favorise la concertation afin de répondre aux besoins des familles;

Il est proposé par :

Appuyé par :

Et résolu unanimement par les conseillers que la Municipalité de Sainte-Claire reconnaisse officiellement l'importance de la famille en adoptant cette politique, et prévoie, selon ses ressources disponibles, les moyens à l'application du plan d'action proposé par le Comité famille, dont les éléments seront mis en ordre de priorité par le Conseil municipal.



La politique familiale de Sainte-Claire

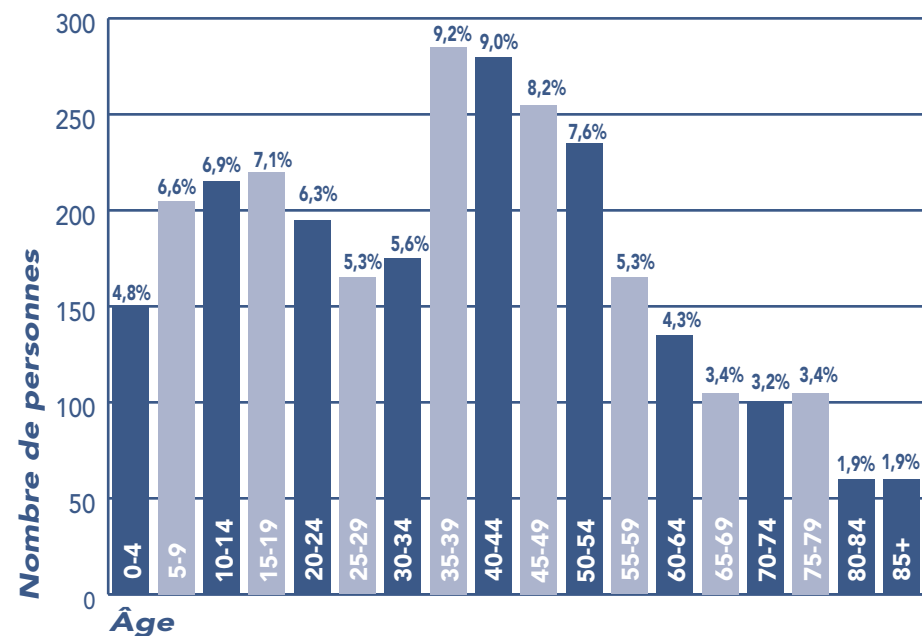
Quelques éléments statistiques de la Municipalité de Sainte-Claire

Afin de mieux comprendre la réalité des familles de Sainte-Claire, voici quelques données statistiques tirées du dernier recensement de Statistique Canada (2001)*

Données sur la population

Nous avons à Sainte-Claire environ 3125 résidents (2004) dont l'âge moyen est de 37,6 ans (Bellechasse : 39,0 ans). La proportion de jeunes âgés de moins de 14 ans est de 18,3%

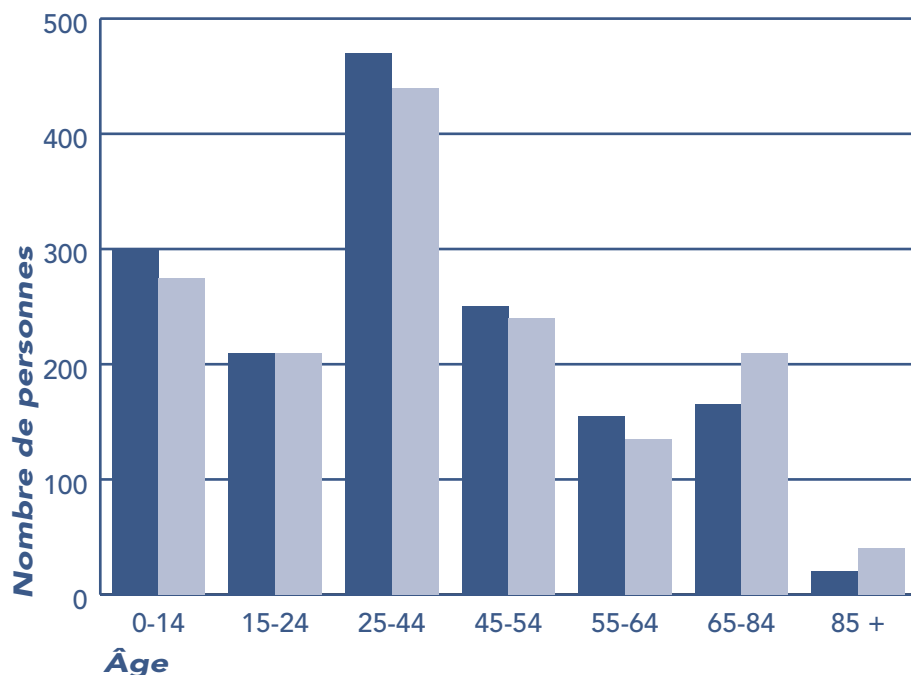
Population selon l'âge



La politique familiale de Sainte-Claire

Population selon l'âge et le sexe

Hommes (1570 - 50.3%)
Femmes (1550 - 49.7%)



Distribution des familles par type et nombre d'enfants

Répartition des familles conjoints-conjointes (incluant l'union libre)

Familles conjoints/conjointes avec enfants à la maison				Sans enfant à la maison
1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Total	
165	215	90	470 (59,9%)	315 (40,1%)

Total des familles conjoints/conjointes : 785 familles

Union libre : par union libre, on entend deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

La politique familiale de Sainte-Claire

Répartition des enfants à la maison selon leur âge

Moins de 6 ans	190 (18,4%)
6-14 ans	390 (37,9%)
15-17 ans	155 (15,0%)
18-24 ans	200 (19,4%)
25 ans et +	95 (9,2%)
Total	1030

Répartition des familles monoparentales

Ste-Claire	10,3%	Chaudière-Appalaches	13,0%
Bellechasse	12,6%	Prov. de Québec	16,6%

Monoparentale avec mère

1 enfant	60 (85,7%)
2 enfants	0
3 enfants et +	10 (14,3%)
Total	70 (77,8%)

Monoparentale avec père

1 enfant	20 (100%)
2 enfants	0
3 enfants et +	0
Total	20 (22,2%)

Nombre de familles monoparentales à Ste-Claire :	90 (10,1%)
Bellechasse :	1025
Nombre total de familles à Ste-Claire :	875
Bellechasse :	9361

Éducation et scolarité

Population totale selon la langue maternelle

Anglais: 0,5% Français : 99,5%

Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint

Niveau inférieur à une 9e année	15,2 %
Sans certificat d'études secondaires	7,0 %
Certificat ou diplôme d'une école de métier	16,1 %
Autres études sans certificat ou diplôme	14,4 %
Autres études avec certificat ou diplôme	8,9 %
Études universitaires sans certificat ou diplôme	0,6 %
Études universitaires sans grade avec certificat ou diplôme	3,7 %
Études universitaires avec baccalauréat ou supérieur	4,0 %

La politique familiale de Sainte-Claire

Marché du travail

Taux de chômage :

Ste-Claire	3,5%	Chaudière-Appalaches	6,1%
Bellechasse	5,1%	Province de Québec	8,2%

Population active de 15 ans et plus selon la catégorie de travailleurs

Employé(e)s	87,0 %
Travailleurs autonomes (entreprises constituées en société)	3,8 %
Travailleurs autonomes (entreprises non constituées en société)	8,6 %
Travailleurs familiaux non rémunérés	0,6 %

Population active de 15 ans et plus selon le mode de transport utilisé pour se rendre au travail

Automobile et camion en tant que conducteur	77,8 %
Automobile et camion en tant que passager	5,6 %
Transport en commun	0 %
À pied	16,5 %
Autres moyens	3,5 %

Population active de 15 ans et plus selon le lieu de travail

Dans la municipalité de résidence	15,4%
Dans la MRC de Bellechasse	40,9%
Dans une autre MRC	31,4%
À domicile	8,7%

Revenu moyen

Revenu des individus

		Hommes	Femmes
Sans revenu	4,0 %	2,8 %	4,4 %
Moins de 10 000 \$	25,2 %	14,7 %	26,6 %
10 000 \$ – 19 999 \$	11,9 %	19,9 %	31,9 %
20 000 \$ – 29 999 \$	22,1 %	18,3 %	19 %
30 000 \$ – 39 999 \$	21,0 %	20,7 %	14,9 %
40 000 \$ – 49 999 \$	8,6 %	12,4 %	2,4 %
50 000 \$ – 59 999 \$	4,3 %	7,2 %	0,0 %
60 000 \$ et plus	2,9 %	4,0 %	0,8 %

Revenu moyen

		Revenu moyen (H)	Revenu moyen (F)
24 437 \$	Sainte-Claire	30 226 \$	17 990 \$
21 368 \$	Bellechasse	27 342 \$	17 105 \$
21 268 \$	Chaudière-Appalaches	26 049 \$	16 266 \$
23 427 \$	Province de Québec	29 649 \$	18 386 \$

Revenus moyen des familles de Sainte-Claire: 56 707 \$

Coup de cœur pour la famille

La politique familiale de Sainte-Claire

Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu

Individus à faible revenu dans les ménages privés :	270 (8,8 %)
Total des individus dans les ménages privés :	3075

Ménage privé : personne ou groupe de personnes occupant un même logement.

Seuil de faible revenu : niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20% de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Habitation

Nombre : 1220	Propriétaires 74,6%	Locataires 25,4%
---------------	---------------------	------------------

Indice global de développement des municipalités

L'indice global de développement (IGD) des municipalités est un indice composite qui prend en compte, pour chacune des municipalités de la région, dix variables socio-économiques générales. Voici quelques comparatifs :

Évolution de la population 1991-2001

La plus forte hausse : St-Malachie (11,1%).

La plus grande perte : St-Vallier (-2,2%).

Sainte-Claire : 0.09%

Pourcentage de la population des 15-24 ans ne fréquentant pas l'école à temps plein

Beaumont a le plus haut taux (44,3%).

St-Michel a le plus faible (21,6%).

Sainte-Claire : 35,7%

Pourcentage de la population de 20 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9e année

Le plus faible taux est à Beaumont (14,3%).

Sainte-Claire est dans la moyenne.

Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus.

Sainte-Claire est dans la moyenne.

Coup de cœur pour la famille

La politique familiale de Sainte-Claire

Taux de chômage de la population de 15 ans et plus

Beaumont a le plus faible taux de chômage (2,5%).

Le plus élevé est à St-Vallier (8,2%).

Sainte-Claire : 3,5%

Pourcentage des transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages

St-Damien reçoit le plus de transferts (20,0%).

Honfleur reçoit le moins (10,9%).

Sainte-Claire : 13,6%

Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus en emploi

L'endroit où il se gagne les plus hauts revenus est à Beaumont (30 529 \$).

Le plus bas est à St-Gervais (21 907 \$).

Sainte-Claire : 24 437 \$

Population dans les ménages privés à faible revenu

Beaumont a le plus grand % à faible revenu : 13,4%.

Honfleur a le moins : 2,2%.

Sainte-Claire : 8,7%

Revenu moyen des ménages privés

Beaumont est là où le revenu moyen est le plus élevé : 59 816 \$.

St-Gervais est là où le revenu moyen est le plus faible : 41 567 \$.

Sainte-Claire : 47 603 \$

Indice globale de développement

Honfleur a l'indice le plus élevé : 11,3.

Sainte-Claire : 7,8

L'indice de toutes les municipalités de la MRC de Bellechasse

Honfleur :	11,3	St-Damien :	4,8
Beaumont :	10,9	St-Lazare :	3,0
Ste-Claire :	7,8	Armagh :	2,5
St-Charles :	6,9	La Durantaye :	1,4
St-Malachie :	6,9	St-Nérée :	0,3
St-Henri :	6,5	St-Raphaël :	-1,4
St-Anselme :	6,3	St-Nazaire :	-2,8
St-Michel :	5,8	St-Léon :	-3,4
St-Vallier :	5,6	Buckland :	-4,1
St-Gervais :	4,9	St-Philémon :	-11,0

Sainte-Claire se situe au 3e rang comparativement aux autres municipalités de la MRC de Bellechasse.

Zone en développement : St-Léon, St-Nazaire, Armagh, St-Raphaël, St Nérée, La Durantaye, St-Lazare.

Zone en restructuration : St-Philémon, Buckland.

Coup de coeur pour la famille

La politique familiale de Sainte-Claire

Les entreprises

Entreprises du secteur primaire :

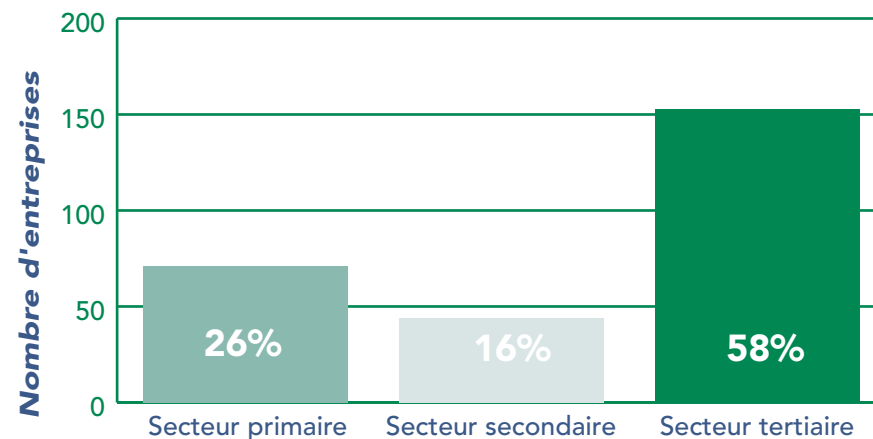
Agriculture, foresterie, pêche et chasse, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz : **71 entreprises (26%)**

Entreprises du secteur secondaire :

Construction, fabrication : **44 entreprises (16%)**

Entreprises du secteur tertiaire :

Services publics, commerce en gros et en détail, transport, entreposage, industrie de l'information et culturelle, finances et assurances, services immobiliers, services de location, services professionnels, scientifiques et techniques, gestion de sociétés et d'entreprises, services administratifs, de soutien, gestion des déchets, services d'assainissement, services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, arts, spectacles et loisirs, hébergement, services de restauration, les administrations publiques et autres services : **153 entreprises (58%)**



Coup de coeur pour la famille

La politique familiale de Sainte-Claire

Les champs d'interventions de la Municipalité

La politique familiale municipale s'appliquera aux domaines suivants :

- l'habitation
- la sécurité
- le transport
- les loisirs
- la culture
- la vie communautaire
- l'environnement
- les moyens d'information
- l'accueil des nouveaux arrivants

Dès l'automne 2005, le Comité famille proposera au Conseil municipal, des suggestions d'actions reliées à ces champs d'interventions. Ce plan d'action sera conçu pour répondre aux besoins des familles du milieu tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Ce sera la responsabilité du Conseil municipal d'entériner ce plan d'action, d'être vigilant face à sa réalisation et d'en faire le suivi.



La politique familiale de Sainte-Claire

La mise en oeuvre de la politique familiale municipale

Désignation d'un conseiller responsable

résolution Conseil municipal

3 février 2003

Demande au Ministère

résolution Conseil municipal

9 février 2004

Composition du Comité famille

résolution Conseil municipal

7 février 2005

Consultation de nos familles, population de Sainte-Claire

mars 2005

Définition du mot famille

résolution Conseil municipal

2 mai 2005

Entrée en vigueur de la politique

résolution Conseil municipal

6 juin 2005

Dépôt du plan d'action

Conseil municipal

3 octobre 2005

Mise en œuvre du plan d'action

résolution Conseil municipal

Suivi du plan d'action

Conseil municipal

La politique familiale de Sainte-Claire

Dans le cadre de l'élaboration de sa politique familiale, la Municipalité de Sainte-Claire a bénéficié d'un soutien financier et technique du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Merci à Madame Diane Gagnon pour la révision finale des textes.